



## Lutte doit être renforcé à tous les niveaux

### **La Commission de l'EU Affairs Office a publié son 3ème rapport sur les progrès réalisés dans la lutte contre la traite des êtres humains.**

Dans le cadre de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, la Commission a également publié une étude sur les coûts économiques, sociaux et humains de la traite des êtres humains. Cette étude indique : « Le bénéfice annuel total lié à la traite des êtres humains est estimé à 29,4 milliards d'euros [...] Ces coûts résultent de graves violations des droits fondamentaux des femmes, des hommes et des enfants par les trafiquants et continuent à être supportés par nos sociétés du fait que la traite des êtres humains se poursuit ».

Selon le rapport, le faible nombre de victimes identifiées, la culture de l'impunité et la pandémie du COVID-19 constituent des problèmes récurrents. La pandémie a même conduit à un renforcement des activités criminelles et à de nouvelles victimes aux mains des trafiquants d'êtres humains. Le rapport note que « le nombre de poursuites pénales et de condamnations reste faible, alors que le nombre de victimes augmente ».

Le Bureau des affaires européennes de l'Armée du Salut occupe un siège au sein de la Commission de l'EU Affairs Office. L'Armée du Salut a pu apporter une contribution importante à ce rapport grâce aux réactions de ses représentants nationaux.

L'Armée du Salut soutient résolument que le travail contre la traite des êtres humains doit être renforcé à tous les niveaux. Cela devrait garantir que les victimes de la traite des êtres humains soient protégées et que justice soit faite pour les crimes commis à leur encontre. Elle est convaincue que cela nécessite la modernisation des conditions-cadres et la nécessité d'harmoniser les procédures d'asile et l'identification des victimes.

#### **Auteur**

Bureau des affaires européennes, Abriel Schiefflers

#### **Publié le**

3.11.2020